



CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL.

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 du Code de la démocratie lieu ordinaire de ses séances (salle du conseil, Place communale à NASSOGNE), le

LUNDI 30 SEPTEMBRE 2013 à 20h30'

pour délibérer sur les points suivants :

SEANCE PUBLIQUE :

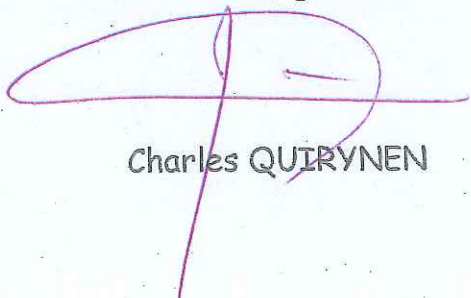
1. Fonds d'investissement : plan d'investissement 2013-2016 - ratification.
2. Cahier spécial des charges pour la fourniture de pièces pour la distribution d'eau pour 2014.
3. Cahier spécial des charges pour l'achat d'une photocopieuse pour l'école de Lesterny.
4. Cahier spécial des charges pour la fourniture d'une lampe UV pour le traitement des eaux de distribution de Bande.
5. Réfection des voiries agricoles (lots 2) : approbation des conditions et du mode de passation (modification).
6. Déclassement et mise en vente d'une jeep du service travaux.
7. Organisation du programme « Je cours pour ma forme » : adaptation.
8. Règlement de participation au programme « Je cours pour ma forme » : adaptation.
9. Action judiciaire dans un accident de circulation : requête en intervention volontaire.
10. Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques pour 2014.
11. Centimes additionnels au précompte immobilier pour 2014.
12. Maison rurale et complexe sportif de Forrières : tarifications.
13. M.C.A.E. « Les Bisounours » : Subside année 2013 et prise en charge du déficit de l'année 2012.
14. Délibération du CPAS relative à la modification des statuts de l'Association de droit public « Famenne Energie » : approbation.
15. Communications.

HUIS CLOS.

Nassogne, le lundi 16 septembre 2013

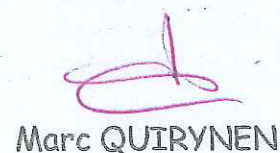
PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,



Charles QUIRYNEN

Le Bourgmestre,



Marc QUIRYNEN